

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2024

Date de convocation et d'affichage : 22 mars 2024

DL-20240328-026

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Pascal GIMENEZ	X	
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET	X	
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	X		Patrick GUINET		X
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 ^e Adjoint	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Tanguy NAZARET, 6 ^e Adjoint	X		Nathalie DESCOURS	X	
Annie CHATELARD, 7 ^e Adjoint	X		Isabelle LOUIS COMME		X
Jean-Michel LADOUCE, 8 ^e Adjoint	X		Emilie NGUYEN		X
Georges THOMAS	X		Guyène MATILE-CHANAY		X
Corinne SAVIN	X		Nicolas VANEL	X	
Jean COMTET	X		Antoine MATRAS	X	
Hervé GINET	X		Isabelle DEBARD	X	
Laurent TRONCHE	X		Didier MONTRADE	X	
Annie GRIMAUD	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Vanessa GERONUTTI	Guy MONNIN
Patrick GUINET	Alain ROUX
Emilie NGUYEN	Josiane BOUVIER
Guyène MATILE-CHANAY	Nicolas VANEL
Isabelle LOUIS COMME	

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Pascal GIMENEZ	82,8 %	29	24	28



INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Commission extra-municipale « Comité d'animation de la ville de Miribel » - Modification

Jean-Pierre GAITET, Maire, rappelle à l'Assemblée la délibération du conseil municipal DL-20210617-003 en date du 17 juin 2021 approuvant la mise en place d'une commission extra-municipale appelée « Comité d'animation de la ville de Miribel » dans l'objectif de développer les projets d'animations sur le territoire de la commune en lien avec les diverses associations de la ville. Cette délibération fixe par ailleurs le nombre de membres qui la compose ainsi que leurs noms.

Considérant la nécessité de mettre à jour cette liste, il convient de délibérer sur la base des propositions suivantes :

Jean-Pierre GAITET, Maire, est président de droit de cette commission.

Les membres sont au nombre de 13, soit 4 membres du conseil municipal et 9 personnes intéressées par l'animation de la ville.

Jean-Pierre GAITET soumet une liste comprenant les personnes suivantes :

4 membres du conseil municipal :

- Corinne SAVIN
- Jean-Michel LADOUCE
- Georges THOMAS
- Isabelle LOUIS COME

9 personnes intéressées par l'animation de la ville :

- Franck CORNET
- Nancy CORNET
- Louis DESBOIS
- Jean-Luc POVEDA
- Robert DI RIENZO
- Blandine GINET
- Evelyne SERVERIN
- Cyril MEUNIER
- Chantal ORTILLEZ

La désignation des membres ci-dessus n'exclut pas la possibilité pour le Comité de collaborer avec d'autres personnes ponctuellement intéressées par une manifestation particulière.

Il convient pour le Maire d'inviter le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

FIXE à 13 le nombre des membres de cette commission,

INDIQUE que Jean-Pierre GAITET, Maire, est président de droit de cette commission,

PROCLAME membres de la commission extramunicipale « Comité d'animation de la ville », les personnes suivantes :

4 membres du conseil municipal :

- Corinne SAVIN
- Jean-Michel LADOUCE
- Georges THOMAS
- Isabelle LOUIS COME

9 personnes intéressées par l'animation de la ville :

- Franck CORNET
- Nancy CORNET
- Louis DESBOIS
- Jean-Luc POVEDA
- Robert DI RIENZO
- Blandine GINET
- Evelyne SERVERIN
- Cyril MEUNIER
- Chantal ORTILLEZ

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Fait à Miribel, le 28 mars 2024

Je certifie que le présent acte a été
publié ou notifié selon les règlements
en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

Le secrétaire de séance,

Pascal GIMENEZ



A large, handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Jean-Pierre GAITET', is written over the official seal of the Municipality of Miribel.